

Restauration de la Laignes et du ruisseau du lavoir à Chaume-les-Baigneux



Les lits actuels de la Laignes (en haut) et du ruisseau du lavoir (en bas)



En amont du village de Chaume-les-Baigneux, la Laignes et le ruisseau du lavoir ont subi il y a quelques dizaines d'années des modifications importantes qui ont entraîné une dégradation de leur qualité. Un projet de restauration des deux cours d'eau sur ce secteur a donc été monté par l'EPAGE Sequana, en collaboration avec le propriétaire des parcelles concernées.

Les travaux, initialement prévus en 2024 mais reportés à cette année en raison de mauvaises conditions météorologiques, devraient être réalisés durant l'été. Ils consisteront à :

- Créer des banquettes végétalisées, à partir des merlons présents sur les berges, afin de resserrer le lit et conserver une lame d'eau suffisante notamment en période d'étiage,
- Effectuer une recharge granulométrique, afin d'améliorer le fonctionnement de la rivière et son habitat,
- Retaluter en pente douce les berges, afin d'éviter l'érosion de celles-ci,
- Planter une ripisylve pour stabiliser les berges et apporter de l'ombrage au cours d'eau,
- Installer une clôture afin de limiter la divagation du bétail,
- Créer trois passages à gué pour permettre le passage de l'exploitant et des bêtes,
- Créer un abreuvoir en type descente aménagée pour l'abreuvement du bétail.

D'un montant estimatif de 74 403 €, ces travaux sont subventionnés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et pourront faire l'objet d'une participation financière complémentaire de l'EPTB Seine Grands Lacs.

Restauration de la Seine sur la commune de Vix

Autre chantier de restauration de cours d'eau prévu pour l'année 2025, celui de la Seine au niveau de la commune de Vix.

À la suite d'investigations de terrain et d'une alerte émise par l'AAPPMA locale La Gaule Vixoise, un phénomène préoccupant d'incision du lit de la Seine sur le secteur a été constaté, pouvant provoquer à terme des pertes par infiltration vers le milieu souterrain. En effet, sur certaines portions, le cours d'eau a perdu sa granulométrie naturelle et repose désormais directement sur les argiles, ce qui témoigne d'une dégradation avancée de la morphologie du lit.

Ce tronçon de la Seine présente un fort intérêt hydrométrique et écologique, notamment en raison de la présence de résurgences qui alimentent la rivière en une eau fraîche et de qualité, et de manière soutenue, un atout remarquable pour notre territoire, surtout en période d'étiage.

Afin de freiner ce processus d'incision, le projet prévoit de reconstituer le matelas alluvial de la rivière avec une granulométrie adaptée. Des aménagements piscicoles et des interventions pour diversifier les écoulements viendront compléter ces travaux pour restaurer les fonctionnalités écologiques et hydromorphologiques du milieu sur 630 ml.

Les travaux sont prévus pour le mois de septembre 2025. D'un montant estimatif de 41 647,67 €, ils devraient être financés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et 10 % par l'AAPPMA La Gaule Vixoise.

